



## Le Tabac rend plus dépendant que l'héroïne

Rubrique : actualités - Date : jeudi 17 novembre 2011

---

Le JSL permet a Monsieur Balland-desprez, tabacologue, de s'exprimer dans une tribune :

"e Dr Balland-Déprez est pneumologue et tabacologue, dans son cabinet du Creusot et à l'hôpital de Chalon. Le tabagisme est un phénomène qu'elle qualifie de « terrible ». « Le tabac provoque l'une des addictions les plus fortes qui soient. Plus importante que l'héroïne ou l'alcool. Dans mes consultations, j'accueille des personnes alcoolo-dépendantes et fumeuses. Tous, sans exception, disent la même chose : il est plus facile de se sevrer de l'alcool que de la cigarette. Mais c'est évidemment possible, avec beaucoup de volonté et de l'accompagnement. De plus, la dépendance se crée très vite. Il suffit d'une cigarette par jour pendant 30 jours pour que l'accroche soit faite. Le message que je donne à mes patients vise à les déculpabiliser. Je leur dis : "Ce n'est pas votre faute. Cette dépendance s'est créée à votre insu". Il faut savoir que depuis quelques années, les cigarettiers ont ajouté des substances chimiques qui accroissent le pouvoir addictif du tabac. L'ammoniac, par exemple, augmente le PH de combustion de la cigarette et facilite la pénétration de la nicotine dans le courant sanguin. L'effet "shoot", propre à toute addiction, est ainsi plus fort.

Je note que les médecins eux-mêmes ne sont pas assez conscients de la nécessité de lutter contre le tabagisme. J'ai reçu des patientes à qui leur obstétricien avait conseillé de continuer de fumer quelques cigarettes plutôt que de subir le stress du sevrage pendant leur grossesse ! C'est une aberration. Les jeunes femmes, en particulier, devraient impérativement s'abstenir de fumer quand elles prennent une pilule contraceptive. Quant à la prévention, nous sommes très mauvais en France. Il est inadmissible que la Sécurité sociale ne rembourse les patchs qu'à hauteur de 50 euros par an. La consommation de tabac est en recrudescence chez les jeunes de 20 ans. L'État doit prendre ses responsabilités. Si le fonds d'indemnisation permet de faire de la prévention, c'est très bien. »"

source : [jsl.fr](http://jsl.fr)